Image not found or type unknown

# Agression volontaire & préméditée

Par **Authentik**, le **16/07/2013** à **17:23**

Bonjour,

Je viens auprès de vous pour obtenir quelques réponses.

Je vous explique brièvement mais précisément l'agression dont j'ai été victime ce Vendredi 12 Juillet 2013.

Début de soirée, pendant mes fonctions professionnelles, je suis chez l'un de mes derniers clients quand j'aperçois mon futur agresseur à quelques distances, la je décide d'aller chercher un témoin, lui demandant s'il avait deux minutes à me consacrer en lui précisant qu'il me fallait un témoin. Car je n'ignorais pas qu'il me recherchait & l'avais même aperçue quelques heures auparavant. Mais j'ai un métier moi, demain Samedi, il fera jour!

Nous allons retrouver le dit agresseur se trouvant en contrebas & de suite je me fais insulter de tous les noms, il m'a rejoins a mon invitation lui disant que j'étais la, se colle de front à front & continue a moiner dans sa barbe, une fois de plus, il me jette "ta pas de couil...", je lui rétorque, "c'est beau d'avoir des couilles mais elles ne te servent à rien si elles sont molles" C'est a ce moment qu'il ma frapper du gauche, j'ai vu les étoiles trois secondes mais suis rester debout lui faisant face, ce qui la surpris d'autant plus, sa rogne suivant sa surprise grandissante. Le plus surpris des deux étant lui & J'en suis le plus heureux!

Un instant plus tard, redescendant en contrebas, il se mit a me faire des menaces, en disant "ce n'est que le début, je vais te massacrer, je vais te tuer' Je lui ai répondu que j'étais la ... il finit par s'éloigner allant retrouver un de ces collègues qui arrivait à ce moment & ils partit tous les deux.

Mon témoins a fait quelques photos pas très concluante de mes blessures (il n'est pas photographe). Je l'ai remercier regrettant de l'avoir mêler à cette situation & j'ai finis le job pour lequel j'étais présent.

Une fois fini mon job & de retour à mon entreprise, ils ont compris qu'il fallait que j'aille à la Brigade de Gendarmerie.
Chose faite mais recaler, ils m'ont inviter à revenir le lendemain pendant les heures d'ouvertures & à faire constater par un Médecin mes blessures en lui demandant un Certificat Médical.

Conclusion du Médecin Urgentiste:

- Coups & Blessures.

- Plaie ouverte & contusion de l'hémiface Droite.
- ITT d'un jour.

Ensuite j'ai recroisé mon agresseur déjà présent dans un établissement que je fréquente beaucoup car il s'y trouve beaucoup de mes ami(e)s, quand celui ci s'est aperçue de ma présence, ce que j'avais déjà fais, il m'a sauté dessus en me saisissant le biceps (qui présente un hématome constater par un membre de la Brigade) en me réitérant les menaces précédentes devant plusieurs témoins, lui disant que "je n'avais aucun respect envers lui", j'ai coupé court voulant ne pas faire d'esclandre dans un endroit que j'apprécie & ou il ne se passe jamais de vagues, la Patronne en faisant autant, il s'est éloigné en moinant dans sa barbe.
Je précise que je ne me laisse pas abattre & que c'est énergumène ne m'empêchera pas de vivre, j'ai & j'affronterais toujours ce qu'il me tombe sur la gueule!

Le lendemain Samedi, j'ai mal prévue le coup & n'ai pu me présenter à la Brigade, j'ai donc déposé ma plainte le Dimanche en début d'après-midi.

Dimanche, en soirée, en pleine détente & m'étant assoupi ~ une heure, un gros malaise ma soudain sortit de ma sieste, très douloureux avec perte de la notion du temps & plus, une fois fini reprenant mon souffle ne sachant trop ce qu'il m'arrivais, étant le première fois, j'ai décider d'aller voir mon Médecin traitant le lendemain première heure. La guigne, elle est en congé, donc direction les Urgences ou j'ai été pris en charge & ou j'y ai passer des examens complets. Merci à l'équipe des Urgences.

Rien de probant mais il s'agit tout de même de sujets de santé importants & qui à l'heure actuelle m'empêche de remplir mes fonctions professionnelles.

Conclusion: Arrêt de Travail du 15 au 17 inclus & il est convenu au minimum que je retourne voir la Doctoresse Jeudi matin voir ce qu'il en ai & de prolonger ou non mon AT.

Les questions que je me pose:

- Quels sont mes moyens d'actions?

- Qui dois je aller consulter?

- Quels risques mon agresseur encourent il car il s'agit d'un Délit Pénal?

- Moi même, je met mon entreprise dans une situation délicate & je soupçonne la perte future de mon emploi, que faire?

- La Gendarmerie va agir ou non? Que faire auxquels cas?

Je suis à disposition pour plus de précisions, n'hésitez pas. Merci.

Je voulais être bref ! J'ai néanmoins prêter attention à la mise en forme & la lecture devrait être agréable, un peu confuse ... Merci

Au plaisir.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés